

*Agriculture*

on donne toutes sortes d'excuses; il exerce son métier depuis 42 ans, il a trois lots de terre, mais il ne peut pas obtenir \$5,000. Il y a toujours une limite, monsieur l'Orateur, à faire rire de soi, à faire rire des agriculteurs de la province de Québec.

Consultons un autre tableau, au sujet des travaux d'amélioration. Quant aux réparations de granges et de bâtiments, en Alberta, 450 prêts furent consentis; en Saskatchewan, 500; au Québec, 24. Au chapitre des réparations et améliorations, on constate la même chose, dans la même proportion: 218 à 19; dans les travaux de clôtures et de drainage, en Alberta, 149 prêts ont été consentis, en Saskatchewan, 78, au Québec, aucun. Je comprends qu'on bénéficie encore de petits prêts, au Québec, mais je désire simplement faire ressortir la discrimination dont on est victime.

**M. Roy (Laval):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**L'Orateur suppléant (M. Laniel):** L'honorable député de Laval invoque le Règlement.

**M. Roy (Laval):** L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

**M. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, j'ai seulement 20 minutes à ma disposition et j'ai l'intention de les employer toutes. Ensuite, s'il me reste du temps, je répondrai au député.

Je lui permettrai de me poser des questions.

J'ai seulement 20 minutes, et de plus...

**L'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Si j'interprète bien les remarques de l'honorable député de Roberval, il ne me semble pas disposé à accepter qu'on lui pose une question, et c'est là son droit et privilège. L'honorable député de Roberval a la parole.

**M. Gauthier (Roberval):** Le ministre n'est évidemment pas au courant de cela, car s'il l'était, il ne permettrait plus que des choses semblables se répètent. Il y regarderait de plus près. J'ai moi-même travaillé avec des agriculteurs pour les aider à obtenir des prêts, et j'ai été renversé. Je me demandais pourquoi on refusait ces prêts. Certains diront: Que les agriculteurs empruntent au gouvernement provincial. Mais les prêts du gouvernement provincial ne sont pas assez élevés, et lorsque les agriculteurs veulent obtenir des prêts plus élevés, il leur faut s'adresser au gouvernement fédéral. En fin de compte, ils ne réussissent pas du tout à obtenir des prêts. Et c'est justement pour cela que je voulais attirer l'attention du ministère sur cette fameuse loi des prêts pour amélioration agricole. Qu'on ne vienne plus me chanter la chanson: Nous pouvons obtenir des prêts à Québec. Cela n'aide pas nos gros agriculteurs qui veulent s'organiser et aller de l'avant, parce que le Québec, je n'y crois plus non plus, pas plus qu'à ces prêts.

Les gens, dans leur...

**M. Corriveau:** Oh, oh! Vous ne croyez plus au Québec!

**M. Gauthier (Roberval):** On a beau dire: Oh, oh! Il faut songer que dans ma seule région, nous avons perdu 42 p. 100 des cultivateurs depuis dix ans, je pense, et c'est le temps d'en informer les deux gouvernements. Si l'on veut être juste et sauver le cultivateur, il faut faire quelque chose.

[M. Gauthier (Roberval).]

Un autre point que je veux soulever c'est celui des grains de provende. Tout le monde sait que l'Est, le Québec surtout, a absolument besoin des grains de provende pour venir faire concurrence aux autres régions agricoles et pour assurer sa production animale de bœuf, de porc et de volaille. Je n'ai pas besoin de vous faire un dessin pour que vous compreniez cela. J'entendais tout à l'heure le député de Crowfoot (M. Horner) dire: Si nous parvenons à obtenir de bons prix cette année, c'est tout ce que nous voulons, au diable le reste! Ce même député veut «empocher» pendant les bonnes années, sans considération pour les autres régions du Canada. Mais le Canada, ce n'est pas seulement le Québec, mais ce n'est pas seulement, non plus, les provinces de l'Ouest. Ce sont toutes les provinces, le Canada! Il ne faut pas poser des raisonnements comme ça. Il n'est pas raisonnable de dire: Nous autres, nous empochons tant que nous pouvons.

On dirait à entendre certaines gens que l'Est et l'Ouest constituent deux pays différents. On livre une guerre de prix entre les deux. Pourtant, on sait que le gouvernement central est censé donner justice et établir l'équilibre. Les gens de l'Ouest profitent des bonnes années pour avoir les plus hauts prix possibles, au détriment de tout l'Est, y compris la province de Québec, mais quand viendront les mauvaises années, ils seront bien contents que les provinces de l'Est y aillent de leurs taxes pour les aider.

Quand ils ont des surplus, qu'ils pensent aux provinces de l'Est, qui sont des clients fidèles et permanents.

Je voudrais lire un extrait d'un article publié dans *La Presse*, par l'UPA de la province de Québec, à la suite d'une réunion. Voici: L'Ouest ruine la position concurrentielle des agriculteurs du Québec avec la complicité du fédéral, avec la complicité des ministres fédéraux. Depuis 30 ans, 50 ans, qu'on a que des ministres fédéraux, des ministres de l'Ouest au gouvernement fédéral. Qu'on nous donne donc de temps à autre un ministre du Québec, pour qu'il puisse parler au nom du gouvernement du Québec. Je n'en veux pas au ministre actuel, car je le connais très bien, et il est des plus honnête. Mais nous nous faisons dire dans notre province: Quand allez-vous nommer un ministre du Québec au gouvernement fédéral, pour qu'il puisse appuyer la cause des provinces de l'Est? Je pense que c'est le temps de se réveiller, de penser, de faire revivre l'équité.

Le président de l'UPA écrivait ce qui suit: L'agriculture du Québec est depuis 30 ans dépendante du bon vouloir des dirigeants de la Commission canadienne du blé, située à Winnipeg. Et j'ajouterais qu'elle est plus forte que le gouvernement actuel. Le Québec a toujours craint que les pouvoirs de monopole de cette Commission n'entravent le développement de l'agriculture de la Belle Province. Or, ce qui s'est produit durant la période 1969-1971 démontre que les agriculteurs du Québec avaient raison d'être inquiets, puisque les productions sans sol, comme les œufs, le porc, la volaille, se sont déplacées vers l'Ouest au cours de cette période. Seulement dans le domaine de la production du porc, au cours de la période mentionnée, l'Ouest augmentait sa production de plus de 80 p. 100, alors que le Québec n'augmentait la sienne que de 10 p. 100. Ces chiffres démontrent que les grains de provende ont joué un rôle primordial dans ce domaine, puisqu'ils sont essentiels à la production des œufs, du porc et de la volaille.

Nous voudrions apporter ici deux arguments, l'un avancé par l'Ouest, à savoir que l'augmentation est due aux avantages comparatifs de l'Ouest, l'autre avancé par le Québec, à savoir que le pouvoir de monopole conféré par le Federal Wheat Board fausse le jeu de la saine concurrence